



Restaurants : zone non-fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 20 novembre 2003

Je ne veux plus sortir au restaurant car le (dé)goût de la fumée des autres est supérieur au plaisir de la table. En effet, hier au soir je suis allé au Bistrot Beaubourg, un restau qu'un ami m'a conseillé. Nous devions être parmi les 10 personnes non fumeurs de tout le restau car toutes les tables près de nous avaient des cigarettes allumées !!! J'ai cru que j'étais ds un film de science-fiction !!!

Les restaurants ont-ils un système de ventilation aspirateur adapté et dans les normes ? Y at-il des normes en la matière ?? Je crois que je vais , à l'avenir, demander à l'entrée des restau, s'ils ont une salle voire un coin pour non fumeur car je deviens allergique à la fumée de cigarette.

Richard

Réponse :

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose.

Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau